

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 31 MARS 2008 A 20 h 30**

Présents : M-J. DUPONT, F. ESMANGART de BOURNONVILLE, G. VAILLANT, S. DELAUNAY, R. NOUNTCHONGOUÉ, F. LAUNAY, P. ANGIBAUD, E. BIRET, M. CHIFFOLEAU, F. CORTET, F. DENIS, N. DEYROLLE, N. FAUCOND, N. GARBOWSKI, O. NAUD, B. RAUD, E. RAVAUD.

Excusés : M. BRUNEAU, E. GUILLOU

Secrétaire de séance : B. RAUD

Convocation : 18 mars 2008



DÉLÉGATION AU MAIRE

L'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au Conseil municipal de déléguer au Maire certaines attributions.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accorde à l'unanimité à Madame le Maire les délégations suivantes prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Alinéa 8 : de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière.
- Alinéa 15 : d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L.213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le Conseil municipal.
- Alinéa 21 : d'exercer, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le Conseil municipal, le droit de préemption défini par l'article L.214-1 du code de l'urbanisme.

INDEMNITÉS DES ÉLUS

Madame le Maire propose au Conseil municipal de fixer les indemnités de fonctions du Maire et des Adjointes conformément aux articles L.2123-20, L.2123 et L.2124 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Indemnité du Maire

Madame Marie-Josèphe Dupont, Maire, ayant quitté la salle, le Conseil municipal à l'unanimité fixe à 43 % de l'indice 1015 l'indemnité de fonction mensuelle du Maire.

Indemnité des Adjointes

Mesdames Fabienne Esmangart de Bournonville et Gisèle Vaillant, Messieurs Samuel Delaunay, Richard Nountchongoué et Frédéric Launay, Adjointes au Maire, ayant quitté la salle, le Conseil municipal à l'unanimité fixe à 16,50 % le montant de l'indemnité de fonction mensuelle des adjointes.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUX AUX ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas avoir recours au scrutin secret pour la désignation des délégués communaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne à l'unanimité les délégués suivants :

- Communauté de Communes de Grand Lieu :

3 titulaires → Marie-Josèphe Dupont, Fabienne Esmangart, Florent Cortet

3 suppléants → Samuel Delaunay, Richard Nountchongoué, Patricia Angibaud

.../...

et pour les commissions désigne les membres suivants :

- Commission Finances : Marie-Josèphe Dupont.
- Commission Économie-Emploi : Fabienne Esmangart et Olivier Naud.
- Commission Environnement : Nicolas Garbowski.
- Commission Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : Frédéric Launay et Olivier Naud.
- Commission Piscine : Richard Nountchongoué.
- Commission Aménagement de l'Espace : Frédéric Launay.
- Commission Transports de voyageurs : Marie-Josèphe Dupont.
- Commission Voirie communautaire : Fabienne Esmangart de Bournonville.
- Commission Construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie à Saint Philbert de Grand Lieu : Florent Cortet.
- Commission d'Aires d'accueil des gens du voyage : Nicolas Garbowski.
- Commission Projet de bureaux (secrétariat de la CCGL) : Marie-Josèphe Dupont.
- Commission Système d'information géographique (SIG) : Samuel Delaunay.
- Commission Communication Animation Internet : Samuel Delaunay.
- Commission Fête du Sport : Richard Nountchongoué.

- Syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique (SYDELA) Electrification :

2 titulaires → Frédéric Launay, Richard Nountchongoué

2 suppléants → Samuel Delaunay, Marc Bruneau

- Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Région de Grand Lieu :

2 titulaires → Marie-Josèphe Dupont, Fabienne Esmangart

2 suppléants → François Denis, Marc Chiffolleau

- Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires Sud Loire Lac :

2 titulaires → Marie-Josèphe Dupont, G. Vaillant

- Syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu :

2 titulaires → Marc Bruneau, Nicolas Garbowski

2 suppléants → Fabienne Esmangart, Nicolas Deyrolle

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUX AUX ORGANISMES DIVERS

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas avoir recours au scrutin secret pour la désignation des délégués communaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne à l'unanimité les délégués suivants :

- Délégué au Conseil d'Administration de l'Association Beauséjour Résidence Ker Maria : Evelyne Guillou.
- Délégué au Conseil d'École Groupe Scolaire Gaston Chaissac : Gisèle Vaillant.
- Délégué au Conseil d'Administration de l'OGEC, Ecole sous contrat - Ecole Saint Joseph : Gisèle Vaillant.
- Délégué à la CUMA de Saint Philbert : Marc Bruneau.
- Délégué à l'animation sportive cantonale : Richard Nountchongoué.
- Délégué à l'école de musique de Saint Philbert de Grand Lieu : Samuel Delaunay.

.../...

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil municipal procède à la création des commissions communales et désigne les membres appelés à y siéger :

Achat matériel : **Fabienne Esmangart de Bournonville**, Marc Bruneau, Marc Chiffolleau, François Denis, Olivier Naud.

Adjudication/Appel d'offres : **Marie-Josèphe Dupont**,

Titulaires : Patricia Angibaud, Florent Cortet, Fabienne Esmangart de Bournonville.

Suppléants : François Denis, Bénédicte Raud, Gisèle Vaillant.

Agriculture : **Frédéric Launay**, Marc Bruneau, François Denis, Nathalie Faucond, Nicolas Garbowski.

Bâtiments communaux : **Fabienne Esmangart de Bournonville**, Marc Chiffolleau, Florent Cortet, François Denis, Nicolas Deyrolle.

Bibliothèque/Culture : **Samuel Delaunay**, Elodie Biret, Nicolas Deyrolle, Nathalie Faucond.

Bureau Office Municipal/Vie associative : **Richard Nountchongoué**, Patricia Angibaud, Marc Chiffolleau, Nathalie Faucond, Evelyne Ravaud.

Centre Communal d'Action Sociale : **Marie-Josèphe Dupont**, Elodie Biret, Samuel Delaunay, Nathalie Faucond, Nicolas Garbowski, Evelyne Guillou, Gisèle Vaillant.

Economie commerce artisanat : **Marie-Josèphe Dupont**, Florent Cortet, Fabienne Esmangart de Bournonville, Olivier Naud, Bénédicte Raud.

Enfance et vie scolaire : **Gisèle Vaillant**, Patricia Angibaud, Elodie Biret, Nicolas Deyrolle, Bénédicte Raud, Evelyne Ravaud.

Finances : **Marie-Josèphe Dupont**, Florent Cortet, François Denis, Olivier Naud, Bénédicte Raud, Evelyne Ravaud.

Fleurissement : **Gisèle Vaillant**, Patricia Angibaud, Marc Chiffolleau, Bénédicte Raud.

Impôts : **Marie-Josèphe Dupont**, Marc Bruneau, Evelyne Guillou, Frédéric Launay, Bénédicte Raud, Gisèle Vaillant.

Information : **Samuel Delaunay**, Nathalie Faucond, Nicolas Garbowski, Richard Nountchongoué, Evelyne Ravaud.

Jeunesse : **Richard Nountchongoué**, Elodie Biret, Marc Chiffolleau, Samuel Delaunay, Nathalie Faucond, , Evelyne Ravaud.

Listes électorales politiques : **Marie-Josèphe Dupont**, Patricia Angibaud, Elodie Biret, Fabienne Esmangart de Bournonville, Gisèle Vaillant.

Personnel : **Marie-Josèphe Dupont**, Elodie Biret, Florent Cortet, Samuel Delaunay.

Urbanisme : **Frédéric Launay**, Marie-Josèphe Dupont, Fabienne Esmangart de Bournonville, Olivier Naud, Gisèle Vaillant.

Voirie/Assainissement : **Fabienne Esmangart de Bournonville**, Marc Bruneau, Marc Chiffolleau, Florent Cortet, François Denis.

Un appel à candidature sera fait dans le prochain flash d'information pour compléter certaines de ces commissions par des membres extérieurs au Conseil municipal.

QUARTIER DU PATUREAU - PRIX DES TERRAINS

Dans sa séance du 10 décembre 2007, le Conseil municipal avait fixé le prix de vente des lots du futur quartier du Patureau. Les surfaces des lots n'étaient pas définitives et lors du dépôt du dossier final 13 lots ont vu leur surface modifiée de manière significative.

Il est proposé au Conseil municipal de modifier les prix de vente de ces lots.

Après en avoir délibéré, l'assemblée par 16 voix pour et 1 abstention fixe les prix de vente des terrains du quartier du Patureau et modifie de la manière ci-dessous la délibération n° 10.13.2007 :

N° DE LOT	SURFACE EN M²	PRIX H.T.	PRIX T.T.C.
1	918	75 807 €	90 665 €
2	640	59 398 €	71 040 €
3	640	59 398 €	71 040 €
4	640	59 398 €	71 040 €
5	640	59 398 €	71 040 €
6	586	57 621 €	68 915 €
7	449	50 122 €	59 946 €
8	387	44 700 €	53 461 €
9	322	41 686 €	49 856 €
10	1 278	80 000 €	95 680 €
11	480	53 093 €	63 499 €
12	485	53 151 €	63 568 €
13	491	53 202 €	63 630 €
14	451	51 026 €	61 027 €
15	445	51 243 €	61 286 €
16	391	46 088 €	55 122 €
17	415	47 729 €	57 084 €
18	400	46 808 €	55 982 €
19	424	48 448 €	57 944 €
20	925	80 000 €	95 680 €
21	516	55 294 €	66 132 €
22	536	56 383 €	67 434 €
23	509	55 060 €	65 851 €
24	473	53 017 €	63 408 €
25	1 045	60 000 €	71 760 €
TOTAL	14 486	1 398 070 €	1 672 090 €

RUELLE DES JARDINETS

Sur proposition de Madame le Maire le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'acquisition par la Commune de la parcelle AA n° 390 de 53 m² appartenant à Monsieur Poupa et constituant la ruelle des Jardinets.
- Cette vente se fera pour le prix d'un euro, la Commune prenant à sa charge les frais d'acte notarié.
- Autorise le Maire ou un Adjoint à signer l'acte notarié à intervenir en l'étude de Me Cassigneul - Drogou et Glaud, notaires associés.

.../...

ACQUISITION DE JARDINIÈRES

Dans le cadre des aménagements de la Rue Charles de Gaulle, l'acquisition de jardinières avait été envisagée. Madame Gisèle Vaillant présente une offre de la Société Espace Créatic pour l'acquisition de huit jardinières en plastique recyclé haute densité.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de passer commande de huit jardinières pour un montant de 4 377.36 € T.T.C.

REMISE DU CEP D'OR

Madame Marie-Josèphe Dupont informe l'assemblée que les viticulteurs limouzins se sont vus attribuer le cep d'or 2008. La remise de ce trophée à la Commune aura lieu le dimanche 27 avril 2008. Elle présente le programme de la journée et demande l'avis du Conseil municipal sur les invités pris en charge par la Commune.

REPARTITION DE LA COMMUNE PAR SECTEURS

Le Conseil municipal valide la répartition de la Commune par secteurs suivants :

ANGIBAUD Patricia : La Dorie, La Tremblaie, La Petite Taillais

BIRET Elodie : Rue de la Distillerie, Ruelle des Jardinets, Rue Félix Davy Desnaurois, Impasse Firmin

BRUNEAU Marc : Le Maupas, La Résinière, Les Brosses, Les Jarries, La Crétinière, Villette, Cayenne

CHIFFOLEAU Marc : Rue Charles de Gaulle, Résidence Ker Maria

CORTET Florent : Rue du Gaimpois, Le Goulet, Rue de Bel Air, Rue des Morinières, Rue de la Chauvelle

DELAUNAY Samuel : Rue de la Moncire, Rue de Richebourg

DENIS François : La Taillais, L'Aubrière, Le Demi-Bœuf, La Gare/Gille, La Garnaudière, Le Moulin de Joubert, Route du Demi-Bœuf, Place du Chaffault

DEYROLLE Nicolas : La Touche Monnet

ESMANGART Fabienne : La Névelièrre, La Priaudière, La Marnière

FAUCOND Nathalie : Le Freuche, La Simaille, La Sauzaie, Le Reucher, La Crollerie, La Maisonneuve, La Cantardière, Le Poirier

GARBOWSKI Nicolas : Les Etangs, La Périnière, La Reinerie, Le Marchais, Le Chintre

GUILLOU Evelyne : La Michelière, Le Freudière

LAUNAY Frédéric : Rue de la Boisselée, Rue des Camélias, Rue Gazet de la Noë, Rue de la Picarderie, Rue de la Cordonnerie, La Basse Noë, Rue du Ritz Doré, Place Henri IV

NAUD Olivier : Le Moulinier, La Roche, L'Egonnière, Le Guignaud

NOUNTCHONGOUÉ Richard : Chemin des Biches, Rue des Chênes, Rue du Stade, Allée des Cèdres, Rue des Charmes, Rue du Commerce, Rue St Vincent

RAUD Bénédicte : Château, L'Auzinière, Le Chiron, Chantemerle, La Girardièrre, L'Ecomardièrre

RAVAUD Evelyne : Rue du Moutardier, Rue de la Vigne du Moulin, Rue de Bonne Fontaine, Rue Jules Ferry, Rue des Grands Jardins

VAILLANT Gisèle : Bellevue, Nailbert, Chemin des Nouvelles

SALLE HENRI IV

Madame Evelyne Ravaud fait état des problèmes rencontrés lors d'une récente manifestation à la Salle Henri IV. Un courrier sera fait aux locataires.

PROCHAINES RÉUNIONS

Vendredi 11 avril 2008 à 20 h 30

Information sur les budgets communaux

Lundi 14 avril 2008 à 20 h 30

Conseil Municipal